

SOMMAIRE

Conseillers en scénarisation recherchés	2
Journal d'une étrange rêverie	3
À vos claviers !	4
Les Rendez-vous de 5 à 7	5
Le 5 à 7 des scénaristes	6
Tomber en amour... avec un scénario	7
Brèves	10
Téléfilm - Projets acceptés 2001-2002	11
Dates à retenir	12
Nouveaux membres	12
Tenez-nous au courant !	13
Fiche de renseignements	14
État des négociations	15
Incrustations publicitaires	15
Avec qui signer un contrat SARTEC	16

Le syndrome de l'imposteur

par Sylvie Lussier

Bon ça y est. Quand il faut, il faut. À trois jours de la date de tombée, pas le choix, il faut que je m'y mette. Mais qu'est-ce qui m'a pris de dire oui ? Question que je me pose encore beaucoup trop souvent d'ailleurs, malgré des années de résolutions du nouvel an. Donc, j'ai dit oui à Manon, il y a déjà plusieurs mois. Oui à cet article sur mon vécu d'auteur. « Tu as écrit pour la télé jeunesse, les dramatiques, les variétés, les sports même. Télé publique, télé privée, cinéma, radio. Tu dois avoir des tas de choses à dire. » Oui bien sûr, pas de problèmes. Pas de problèmes...

Sauf un fichu mal de ventre. La crampe. Le trac. Je suis forcée de me colleter avec le mal secret qui me ronge depuis des années : le syndrome de l'imposteur. Et oui, je n'ai pas le choix, je dois l'avouer : je n'arrive pas à admettre que je suis un auteur. D'où le sentiment d'imposture, d'où la difficulté de vous parler de mon vécu.

Croyez-moi, j'ai tout fait pour me guérir. Je suis même allée jusqu'à devenir membre du C.A. de la SARTEC. Je me disais qu'en appartenant à ce prestigieux cénacle, je ne pouvais faire autrement que de devenir un

auteur à part entière. Raté. Membre du C.A. n'étant pas suffisant pour me convaincre, j'ai accepté le poste de trésorière et suis devenue par le fait même membre du cercle très fermé du comité exécutif. Encore plus raté. Ceux qui ont assisté à l'Assemblée générale de novembre ont pu être les témoins privilégiés d'un exercice de haute voltige : Sylvie Lussier expliquant des états financiers. Si vous connaissiez le chaos dans lequel baigne mes finances personnelles, vous comprendriez à quel point l'imposture était grande.



PHOTO : MICHEL DUBREUIL

Ne connaissant rien des doutes qui me rongent, l'INIS me demande de faire partie du conseil pédagogique en télévision et de participer à l'enseignement. Je plonge. Si je réussis à enseigner comment devenir un auteur, c'est que je suis un auteur. Non ? Pas concluant. Tout ce que l'expérience me révèle c'est que je ne suis pas un prof.

Qu'est-ce que je dois donc faire pour me débarrasser de ce complexe stupide ? De l'image romanesque et totalement dépassée que je me fais de l'Auteur avec un grand A ? Tourmenté, solitaire, profond, portant autour de lui l'aura puissante et douloureuse de son œuvre en devenir. Rien à faire. Je ne pourrai jamais coller à ce modèle. Je ne crée pas dans la douleur. J'écris dans la lumière et le plaisir. J'écris dans un grenier jaune soleil entre deux chats qui ronronnent, trois enfants qui bourdonnent, l'odeur de la soupe qui mijote à la cuisine. J'écris dans la chaleur de la complicité qui me lie à mon partenaire. Donc pas de douleur, pas de solitude, pas de tourment. Aucun des prérequis essentiels à mon esprit conformiste pour me coiffer du titre d'Auteur avec un grand A.

Mais attention. Qu'on ne s'y trompe pas. Mes doutes s'arrêtent au moment où quelqu'un tente de limiter ma liberté de

suite à la page 2

vie associative

Félicitations ! à nos membres

À tous les récipiendaires des Prix Jutra ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont été mis en nomination.

Anne-Claire Poirier, Jutra Hommage 2002 ;
Isabelle Raynauld, *Le Minot d'or*,
meilleur documentaire ;
André Turpin, *Un crabe dans la tête*,
meilleur scénario.

Des idées ?

La convention APFTQ-cinéma vient à échéance en 2002. Votre point de vue, vos commentaires et vos suggestions sont importants. Pour en savoir plus, lisez l'état des négociations en page 15.

Conseillers en scénarisation recherchés

Dans le cadre du programme d'aide à l'écriture de scénarios, Téléfilm donne la possibilité aux auteurs de retenir les services d'un conseiller à la scénarisation. La SARTEC reçoit donc des appels d'auteurs à la recherche de suggestions.

Généralement, quand nous recevons pareille demande, nous les référons à la section « bottin » de notre site www.sartec.qc.ca. C'est ce que nous faisons, par exemple, lorsqu'un producteur souhaite obtenir une liste d'auteurs ayant écrit pour les enfants ou en documentaire, etc. La SARTEC ne choisit pas parmi ses membres, ce choix relevant du producteur qui peut alors se baser sur les renseignements fournis par les auteurs eux-mêmes.

Mais, pour les conseillers à la scénarisation, nous n'avons pas de liste. Cette fonction n'étant pas généralement couverte par nos ententes collectives, les contrats ne sont pas SARTEC et ces renseignements ne figurent pas dans nos bases de données. Il nous faut donc en constituer une.

Nous invitons donc tous les auteurs intéressés à agir comme conseillers à la scénarisation (que ce soit dans le cadre de ce programme ou, éventuellement pour d'autres fins) et *qui ont l'expérience requise pour le faire*, de communiquer avec Nicole Claveau soit par téléphone : (514) 526-9196 ; par courriel : information@sartec.qc.ca par télécopieur : (514) 526-9196.

Le syndrome...

création. S'imaginer savoir mieux que moi ce que je devrais écrire. Pense pouvoir se mettre aux gouvernes des univers que je crée pour les emmener dériver dans un cosmos qui m'est étranger. À ce moment-là, je revendique toutes griffes dehors mon statut d'auteur. C'est-à-dire selon *Le Petit Robert* « Celui qui est à l'origine d'une chose ». Je suis, avec Pierre, à l'origine de toutes les émissions et du seul film que nous avons écrits.

À bien y penser, même si je n'ai pas le profil de l'emploi, je suis un auteur. Un auteur avec un petit a. Aurais-je enfin guéri mon syndrome de l'imposteur ? Je ne sais pas. Le doute m'assaillira probablement encore mais en attendant, merci Manon. Finalement, cet article, c'était une fichue bonne idée !



est publié par la
SARTEC dont les bureaux sont
situés au 1229, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : (514) 526-9196
Télécopieur : (514) 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, Carrefour, l'ONF, l'APFTQ et TV5.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :

Annie Piérard

Vice-président :

Mario Bolduc

Trésorière :

Sylvie Lussier

Secrétaire :

Joanne Arseneau

Administrateurs et administratrices :

Suzanne Aubry

Marie Cadieux

Marc Grégoire

Isabelle Raynauld

Marc Roberge

SECRÉTARIAT

Directeur général :

Yves Légaré

Directrice adjointe :

Valérie Dandurand

Conseillère en relations de travail :

Suzanne Lacoursière

Secrétaire-réceptionniste :

Nicole Claveau

Administratrice :

Diane Archambault

Adjointe administrative :

Micheline Giroux

Commis à l'entrée de données :

Mireille Lagacé

Responsable des communications :

Manon Gagnon

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

Conception graphique et montage :

Jean Yves Collette

Impression :

L'Ancre de couleur inc.

Journal d'une étrange rêverie...

par Francine Tougas



21 h, samedi,
23 mars 2002...

Je viens de mettre Jérémy au lit. Pour la première fois depuis sa naissance, il y a bientôt deux ans, j'ai le bonheur de le garder toute la nuit et vais avoir demain matin, je n'en doute pas, celui de cueillir ses premiers sourires. J'ai dû, pour gagner ce privilège, user de subterfuges et presque d'autorité, ma fille hésitant encore à se séparer de son cher trésor... C'est finalement comme une ordonnance de médecin, suite à ses confidences sur son état de fatigue, que je lui ai prescrit de me le laisser afin qu'elle puisse jouir d'une longue nuit de sommeil, la première en vingt-deux mois. Après le souper, les jeux de balle dans le grand couloir, le train-train du bain, de la couche, du pyjama et du biberon, je suis allée le déposer dans le lit de la chambre d'amis, m'attendant à devoir y retourner plusieurs fois, le petit ange n'y ayant jamais dormi et étant habitué à son lit « à barreaux ». Eh bien, cela fait maintenant trente minutes que je suis sortie de la chambre, et après deux visites, je dois me rendre à l'évidence : le mignon dort profondément, comme s'il avait couché chez moi toute sa vie. Presque « plate », cet enfant-là, si vous voulez mon avis... Moi qui m'étais préparée à passer une dure soirée, à arpenter mon long couloir avec un doux, mais néanmoins lourd poids dans les bras, à devoir fouiller dans mon répertoire de berceuses, à user, bref, de toutes les ressources de mon expérience de mère,

je dois remballer tout ça et n'ai d'autre choix que de passer le reste de cette soirée à me collettailler avec cet article que j'ai promis pour lundi, ce prochain épisode des « rêveries » qui, pour une fois, résiste farouchement à son accouchement.

Pourquoi ?

Parce que, il y a déjà plusieurs mois, j'ai décidé que je parlerais d'un rôle ingrat quoique indispensable, d'un trou noir dans nos conventions collectives,

*Peut-être y a-t-il autant
d'opinions sur ce sujet
qu'il y a d'auteurs ?*

d'une réalité vécue par la presque totalité de ceux qui écrivent aujourd'hui pour la télévision, bref, d'un sujet aussi passionnant que difficile : le statut de l'auteur-principal. Je suis certaine que vous commencez déjà à comprendre mon « blocage »... De plus, j'ai plein d'autres raisons pour expliquer mes réticences : c'est un sujet complexe, peu compatible avec mes « rêveries » habituelles ; j'ai en

mémoire certains souvenirs trop douloureux pour m'y risquer sans en pâtir ; il peut être délicat d'aborder ce sujet au moment où je travaille justement avec un auteur-principal, même si ça va très bien merci, *malgré les circonstances*. Ce sont d'ailleurs ces circonstances qui font problème : trop nombreuses, trop variées, trop compliquées pour que je puisse en faire le tour de façon claire et pertinente. Je vous entends d'ici : pourquoi ne pas tout simplement changer de sujet ?

Parce que.

Rien d'autre ne me vient en tête et je n'ai ni le temps ni l'espace mental pour qu'une autre idée trouve un chemin carrossable jusqu'à mon cerveau déjà surchargé. Alors ce cerveau « accroche » comme un vieux disque rayé et, dès qu'il est question de l'échéance de ce billet, me reçoche : « auteur-principal », sans comprendre que, malgré toute ma bonne volonté, je ne peux (ou ne veux ?) rien dire de plus sur ce sujet. Des fois, y comprend pas vite, lui ! (Mon cerveau, je veux dire.)

suite à la page 4

Journal d'une étrange rêverie...

**12 h 30, dimanche
24 mars 2002...**

Jérémy vient de partir avec sa mère. J'ai changé une dernière couche, en ai profité pour lui dire qu'il pouvait revenir dormir chez moi n'importe quand et que je l'aimais.

Maintenant, je n'ai plus d'excuse : je dois continuer et – idéalement – finir ce billet...

Je relis ce qui précède et en arrive à la conclusion qu'il est inutile d'essayer de tourner autour du pot, de ménager chèvre et chou, d'user de formules polies ou conciliatrices pour tenter d'adoucir le sévère jugement que je porte sur le rôle de l'auteur-principal tel qu'énoncé dans l'actuelle convention collective. Je sais, pour y avoir participé, que la dernière négociation a laissé de côté ce dossier, d'autres ayant été jugés, à raison, plus urgents. Je sais aussi que nous avons passé beaucoup de temps, à l'époque, à nous interroger sur le statut de l'auteur-principal. En comité restreint, puis en comité élargi, avec des réflexions écrites de certains des membres, nous avons tenté de mettre un peu d'ordre dans cette notion un peu fourre-tout. Nous n'y sommes pas parvenus, faute de temps et peut-être aussi faute de... de quoi au fait ? Peut-être, dans le fond, est-ce pour la même raison que celle qui m'empêche d'écrire ce fichu billet ? Peut-être y a-t-il autant d'opinions sur ce sujet qu'il y a d'auteurs ? Peut-être que cette fonction, devenue indispensable dans le mode de fonctionnement actuel de la scénarisation télévisuelle est-elle trop large et prête-t-elle à trop de subjectivité pour que quiconque puisse trancher et dire : un auteur-principal c'est ceci, ça doit faire cela et ça doit être payé tant pour son travail ? Peut-être... Je ne sais vraiment pas. Mais ce dont je suis sûre, c'est qu'actuellement, malgré le flou qui entoure cette question, on continue de produire des séries à des rythmes fous, dans des conditions contractuelles

nébuleuses, accumulant frustrations et « overdoses » d'interprétations divergentes. Auteurs-principaux, scénaristes associés, voire même producteurs : tout le monde en souffre. Alors, penchons-nous au plus sacrant sur la question de l'auteur-principal et tout le monde s'en portera mieux.

Bon. C'était pas si compliqué finalement.

**8 h 30, lundi
25 mars 2002**

Ma fille vient chercher les pantalons de neige de Jérémy qu'elle avait oubliés en le récupérant dimanche midi. En me voyant, Jérémy a souri, m'a tendu les bras, certain qu'il revenait chez grand-maman passer la journée. Juste le temps d'enfouir mon nez dans son doux cou, d'embrasser ma fille et ils étaient déjà repartis pour la garderie. En faisant des « ba-byes » sans fin dans la porte, je me disais que partager Jérémy comme ma fille et moi le faisons serait impossible sans l'amour et la qualité de la relation que nous avons elle et moi. Dans le fond, la même chose devrait se produire quand deux ou plusieurs auteurs partagent une œuvre. Améliorer la qualité de la relation entre les auteurs, et, par conséquent, de l'œuvre elle-même, c'est ce qu'une définition plus précise de l'auteur-principal aiderait à faire. Ni plus, ni moins.

Avis de recherche

Nous avons des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Marcelle Barthe, Odette Boivin, Marc-André de Bellefeuille, Émile Coderre, Éliane O. Gerstein, Ernest Grant, Marie-Pascale Huglo, M.-C. Lavallée, Jean Léonard, Andrée Melançon, Guy Parent.

Télé-Québec pour sa part nous a versé des montants pour Serge Lamirande.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Émilien Labelle et Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au (514) 526-9196.

À vos claviers !

TÉLÉFILM Canada

Programme d'aide à l'écriture de scénarios ;
Projets de long métrage de fiction.

Dates limites : 6 mai et 16 septembre 2002

Pour information : Brigitte Dupré
tél. : (514) 283-6363 ou 1 800 567-0890
[www.telefilm.gc.ca/
fr/fin/fonds/canada_fonds.htm](http://www.telefilm.gc.ca/fr/fin/fonds/canada_fonds.htm)

SODEC

Programme d'aide à la scénarisation ;
Aide sélective aux scénaristes et aux
scénaristes-réalisateurs – secteurs privé
et indépendant.

Dépôt : à partir du 1^{er} avril 2002

tél. : (514) 841-2200 ou 1 800 363 0401
télééc. : (514) 864-3949

[www.sodec.gouv.qc.ca/domaines/
cinema/cine_scenc_cinescen.htm](http://www.sodec.gouv.qc.ca/domaines/cinema/cine_scenc_cinescen.htm)

SODEC

Jeunes créateurs – Scénarisation
Dépôt : à partir du 1^{er} avril 2002

ARTS MÉDIATIQUES

Bourse de déplacement

Date limite : en tout temps

CALQ

Information : Francine Royer
(514) 864-1984 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

CAC : Johanne Desroches

1 800 263-5588, poste 4088

joanne.desroches@conseildesarts.ca
www.conseildesarts.ca

Les Rendez-vous de 5 à 7

par Diane Cailhier



Un rendez-vous avec les films nationaux de l'année, c'est un événement particulier. Prendre un verre avec les artistes, artisans et amoureux du cinéma québécois, c'est la couleur intime de cette fête de famille.

Les 5 à 7 sont devenus pour moi une activité incontournable entre les visionnements de l'après-midi et du soir. Quel plaisir de causer cinéma, au hasard des rencontres, dans cette atmosphère informelle, feutrée et détendue et surtout d'entendre parler de la fabrication des œuvres par ceux qui les pensent et les tournent.

CETTE ANNÉE, les 5 à 7, chaleureusement animés par Chantal Jolis, portaient précisément sur les métiers du cinéma. Des professionnels de chaque secteur étaient réunis pour parler de réalisation, de photographie, de conception artistique, de montage et de son.

Il est toujours intéressant et parfois surprenant pour un scénariste de voir comment chaque « corps de métier » aborde le texte en fonction de la tâche qu'il aura à accomplir, d'entendre parler des problèmes que suscitent certaines scènes et du plaisir des techniciens à les résoudre...

LES IMAGES PROJETÉES sur écran permettaient de visualiser les difficultés et les solutions, commentées par l'intervenant concerné. On nous a parlé de lieux problématiques à cause de la lumière ou des bruits ambiants, des scènes complexes qui constituent un casse-tête au tournage et au montage, des transformations de comédiens qui exigent des heures de maquillage ou de coiffure, de dialogues dans une automobile en mouvement qui demandent une caméra sur le capot et un micro au plafond, des choix de décors,

de couleurs et d'accessoires inspirés par le scénario mais surtout par la vision du réalisateur...

LES SCÉNARIOS devraient-ils préciser davantage l'environnement physique et sonore des scènes ? Certains techniciens préfèrent interpréter l'univers suggéré avec le réalisateur, d'autres déplorent la faiblesse des didascalies concernant leur domaine d'activité.

AU-DELÀ DES DESCRIPTIONS de tâche, j'ai aimé entendre les intervenants communiquer leur vision personnelle de chaque métier avec ses bonheurs et ses drames. Cependant, l'entretien sur le montage m'a plutôt secouée.

J'ai toujours perçu une parenté entre ce métier solitaire de fin de course et le nôtre qui amorce le processus.

J'AI AUSSI SOUVENT ENTENDU des monteurs raconter qu'ils retournaient régulièrement au scénario pour ne pas « perdre » le film en cours de route.

Au 5 à 7 qui leur était consacré, le propos était tout autre. Deux des six invités ont prétendu transformer les scénarios,

leur travail étant une seconde écriture. Richard Comeau a même affirmé que le monteur mériterait souvent les prix attribués aux scénaristes ! Je n'ai malheureusement pas pu le fustiger car la projection événement de *L'eau chaude, l'eau frette* était imminente...

À MA CONNAISSANCE, aucun producteur, quelques réalisateurs, beaucoup de techniciens et d'étudiants en communications sont venus entendre parler des métiers du cinéma.

QUANT AUX SCÉNARISTES, venus en grand nombre à la mémorable soirée SARTEC, ils sont ensuite disparus de la circulation. Nous sommes bien sûr les grands absents de l'arène durant les phases de la fabrication d'un film. La préparation, le tournage, le montage et la postproduction se déroulent sans nous... Mais il faut quand même se rappeler que l'équipe d'un film travaille à la visualisation de notre imaginaire et qu'on a intérêt à se connaître.

Le 5 à 7 des scénaristes

par Yanik Comeau

Pour le premier 5 à 7 des vingt ans des Rendez-vous du cinéma québécois, celui consacré à la profession de scénariste, l'animatrice Chantal Jolis accueillait six hommes et femmes qui œuvrent dans le domaine du septième art... et qui écrivent aussi des scénarios !

« On entend parler le réalisateur du scénario, mais pas du scénariste. »
Jacques Marcotte, scénariste

DANS LE MAGNIFIQUE et chaleureux (bien qu'enfumé) café des Rendez-vous, conçu par Pierre Lefebvre dans la salle Norman-McLaren de la Cinémathèque québécoise, l'animatrice de *Bachibouzouk* est venue parler scénario et scénarisation en table ronde avec un panel qui représentait assez bien le milieu cinématographique québécois sans vraiment pouvoir, à mon avis, se concentrer sur ce qu'est l'écriture d'un scénario.

Pour représenter les jeunes scénaristes (lire cinéastes dans deux des trois cas), on retrouvait Patrick Sénécal (un romancier et professeur de cégep qui a adapté un de ses romans pour le cinéma et qui a dit des choses très intéressantes sur son expérience), Julie Hivon (écrivaine, réalisatrice et scénariste de *Crème glacée, chocolat et autres consolations*) et Rosa Zacharie (comédienne, metteur en scène, scénariste et réalisatrice de courts métrages). Du côté des « vieux routiers », Jacques Marcotte (bien connu d'abord et avant

tout comme « le scénariste de Forcier »), Bernard Émond (documentariste, réalisateur et scénariste gagnant du prix Radio-Canada pour *La Femme qui boit*) et... Pierre Falardeau (réalisateur de films « non bourgeois » et scénariste par la force des choses).

Les jeunes auront représenté de belle façon la génération montante (les vingt à trente-cinq ans) qui a des choses à dire, sa place à faire, ses scénarios à écrire pour passer ses messages ou divertir intelligemment (insistera Patrick Sénécal) pendant que les « cinquante ans et plus » auront parlé avec autant de passion et de conviction, portés par un passé d'expériences riches.

« On n'est rien d'autre que ce qu'on a amassé pendant toute une vie »

D'ailleurs, au cours de cette table ronde animée, Bernard Émond s'est avéré presque aussi loquace que monsieur Falardeau (PERSONNE n'est aussi loquace que Pierre Falardeau), mais a surtout parlé de cinéma dans son ensemble.

J'ai particulièrement retenu deux phrases intéressantes : « Je pense que Yamachiche, un texte de René Boulanger et Michel Brault, est un des meilleurs scénarios que j'ai lu dans ma vie... et ce n'est jamais devenu un film. » Ça ne remet pas en question l'importance d'une bonne histoire, mais... il faut trouver quelqu'un pour la produire. C'est parfois là que le bât blesse.

La deuxième phrase d'Émond dénonce tout en douceur l'habitude qu'ont de plus en plus de réalisateurs de faire des longs métrages vidéoclips. « Aujourd'hui, la lenteur est révolutionnaire. » Pierre Falardeau, qui a déjà eu la chance de travailler avec Émond dans le passé, est tout à fait d'accord : « Il faut arrêter de faire du cinéma bourgeois. Il faut arrêter de faire des films comme si c'était des pubs de Jetta ! »

Ce début de soirée aura donc été à la fois informatif et stimulant pour les gens qui œuvrent dans le domaine du cinéma... et divertissante grâce à la présence de notre Pierre Falardeau national ! Sans oublier qu'on aura eu droit à une autre belle occasion de mettre en lumière l'importance du scénario.

Tomber en amour... avec un scénario

par Yanik Comeau

photos : Michel Dubreuil

Dans le cadre du Rendez-vous de la SARTEC, la soirée qui lançait en quelque sorte la vingtième édition des Rendez-vous du cinéma québécois le 15 février dernier, le documentariste, réalisateur et scénariste Bernard Émond se voyait remettre le prix Radio-Canada du Meilleur premier scénario de long métrage fiction pour *La Femme qui boit*.

une étape fondamentale qui doit être directement soutenue. Ainsi, le cinéma d'auteur qui raconte des histoires qui touchent le public trouve une place de choix à la Télévision française – parce qu'il nous tient à cœur que le cinéma d'ici soit

LE PRIX RADIO-CANADA, assorti d'une bourse de 5 000 \$, consiste en un soutien à l'écriture d'un prochain scénario, comme l'a expliqué madame Louise Lantagne, de la Société d'État. Bernard Émond, qui a semblé franchement surpris de recevoir cette reconnaissance, s'est empressé de dire que l'argent servirait plutôt à le soutenir dans l'écriture de son troisième scénario puisque le deuxième était déjà terminé et qu'il se préparait à le tourner.

Visiblement fier et touché de l'honneur qu'on lui faisait, Bernard Émond a accepté le prix en disant : « Je suis content... et ça me console de ne pas avoir été en nomination dans cette catégorie au Jutra. » Et en réalisant qu'il recevait un type de prix qui était rarement remis à quelqu'un de sa génération puisque premier scénario est souvent synonyme de jeune relève, l'homme de cinéma chevronné a ajouté : « Je suis ravi que ce prix puisse être remis à un grand-père ! »

Madame Louise Lantagne semblait parfaitement à l'aise avec la décision du jury qui était composé de Michel Langlois, scénariste et réalisateur (*Cap Tourmente*, *Comme un voleur*), Joanne Arseneau, scénariste (*Le dernier souffle*, *La Loi du cochon*), et Paul Ahmarani, comédien (*Le Côté gauche du frigo*). « Je veux vous lire ce que le jury a écrit à propos du lauréat parce que j'ai trouvé ça beau et que ça m'a émue. C'est tout dire ! »



Bernard Émond :
« Je suis ravi que ce prix puisse être remis à un grand-père ! »



Louise Lantagne, chef, acquisition productions extérieures et long métrage – Télévision française SRC

Pour cette deuxième remise du prix Radio-Canada, Bernard Émond se trouvait en nomination aux côtés de Jacqueline Barrette pour *Hugo et le dragon*, Céline Baril qui a écrit *Du Pic au cœur*, Roy Cross *So Faraway and Blue*, Julie Hivon qui nous a donné *Crème glacée, chocolat et autres consolations*, Catherine Martin pour *Mariages*, Emil Sher pour *Café Olé* et Judith Thompson pour *Lost and delirious*.

En devenant partenaire des Rendez-vous du cinéma québécois et en créant le prix Radio-Canada pour appuyer les scénaristes, la SRC affirme vouloir consolider sa stratégie de soutien au cinéma canadien. Selon madame Lantagne, « nous croyons que le développement de scénarios constitue

davantage connu et surtout vu. » Le gagnant du prix Radio-Canada n'aurait pas pu être plus d'accord.

Tomber en amour... avec un scénario

Pour marquer le lancement des Rendez-vous au lendemain de la Saint-Valentin, quoi de mieux que Tomber en amour... avec un scénario comme thématique pour la soirée SARTEC ?

Ainsi, la SARTEC proposait une soirée-rencontre au cours de laquelle des gens de cinéma étaient invités à dévoiler un coup de cœur, une histoire d'amour qu'ils avaient vécus avec un scénario.



Dominique Chartrand, preneur de son et Ariane Émond

Animée par la dynamique Ariane Émond, qui n'a pas tenté de cacher qu'elle était plutôt fatiguée et apparemment grippée, cette soirée sympathique a permis aux spectateurs de voir des gens qui travaillent toujours dans l'ombre et qui pourtant peuvent avoir des points de vue intéressants sur la lecture d'un scénario.

Les invités avaient été choisis avec minutie et les informations, anecdotes et souvenirs racontés se sont avérés pertinents, provoquant quelques discussions valables et animées.

Dominique Chartrand, preneur de son (et non ingénieur, comme on se plaît souvent à le dire à tort... « quand on apprend sur le tas, on ne peut pas être ingénieur, un titre qui requiert un diplôme universitaire ! », a-t-il précisé), avait choisi de présenter un extrait d'un des premiers films sur lequel il a travaillé, *L'eau chaude, l'eau frette*, un scénario de Jacques Marcotte et André Forcier. Réalisé en 1975, ce film s'est avéré une « leçon de son passionnante » pour Chartrand. « Quand je l'ai lu, je savais déjà que (Jean) Lapointe et (Jacques) Marcotte



Meilleur premier scénario long métrage fiction, Bernard Émond, *La femme qui boit*, en compagnie des jurés Joanne Arseneau et Michel Langlois, de Louise Lantagne de la SRC et de l'animatrice de la soirée Ariane Émond.

allaient jouer ces personnages-là, alors... je les entendais dire les répliques dès ma première lecture. Quand on s'est retrouvés sur ce balcon-là de la rue Saint-Denis, je savais que ça allait être un défi avec tous les bruits ambiants, mais qu'on pouvait toujours aller en postsynchronisation. »

Cette remarque, très normale et très courante dans le milieu, a fait bondir la comédienne Louise Portal qui a vu là une excellente occasion de remettre en question cette vilaine habitude qu'ont les réalisateurs de refaire la majorité des enregistrements des voix des acteurs live en studio, en postproduction. « Comme actrice, je trouve ça dommage parce qu'on perd souvent l'essence du personnage, l'interprétation est moins naturelle et ça paraît à l'écran », affirmait madame Portal. Chartrand confirmait qu'il entend régulièrement sur les plateaux l'expression « *fuck it, post-synch it!* (au diable, on arrangera ça en postsynchro) ». Mi-figue,

mi-raisin, Louise Portal disait qu'il faudrait peut-être se mobiliser et « partir un mouvement ». Il faut en effet se demander si les scénarios et les films ne seraient pas mieux servis par des acteurs qui auraient la chance de jouer en direct... pas tout rejouer en studio...

Pour sa part, le très prolifique et convoité directeur photo Philippe Lavalette avait choisi un extrait du film de François



Philippe Lavalette, directeur de la photographie

Tomber en amour... avec un scénario

Bouvier, *Les Pots cassés*, scénarisé par Gilles Desjardins. Pour mettre en valeur l'importance des didascalies bien écrites et claires, de la mise sur papier de la vision du scénariste, Lavalette a choisi les scènes finales du film, des séquences presque toutes en musique et en images. Une perspective très « visuelle », il va sans dire. Lavalette s'est avéré un invité fort intéressant qui a suscité plusieurs questions pertinentes parmi les quelque cent personnes présentes.

La monteuse Hélène Girard qui, a priori, semble-t-il, aurait préféré être n'importe où sauf devant une centaine de personnes à répondre à des questions, aussi peu nombreuses soient-elles, s'est finalement avérée plutôt sympathique, loquace et intéressante. De tous les films qu'elle a eu la chance de monter, elle a choisi *Portion d'éternité* de Robert Favreau, un réalisateur avec lequel elle dit partager une excellente complicité. Selon madame Girard, il y a trois écritures dans la production d'un film, la première étant la scénarisation comme telle, la deuxième étant la réalisation et la troisième étant le montage. Ont-elles toutes la même valeur pour elle ? L'histoire ne le dit pas. Peut-être que le reporter aurait dû lui poser la question. Votre tout-dévoué



Ariane Émond et Hélène Girard, monteuse



Lisant un extrait d'un scénario, le metteur en scène de la soirée et réalisateur Érik Canuel ainsi que les comédiens : Sylvain Marcel, Hélène Bourgeois Leclerc, Stéphane Simard et Jean-Sébastien Poirier.

n'y a pas pensé pendant qu'il était assis dans la salle Claude-Jutra de la Cinéma-thèque... seulement quand il est rentré à la maison.

La soirée s'est terminée par le coup de cœur du metteur en scène de la soirée, Érik Canuel, réalisateur de *La Loi du cochon*, un scénario de Joanne Arseneau. « C'est le premier scénario que j'ai lu en marchant de long en large dans ma cuisine », a lancé d'emblée celui qui connaît une carrière impressionnante dans la réalisation publicitaire et qui a accepté presque par défaut de réaliser ce film lorsque le réalisateur qui avait été pressenti s'est désisté. Canuel a ensuite avoué que le « mariage » scénariste-réalisateur avait été « presque parfait ». Et quand on voit le succès qu'a remporté le film, il est facile de croire qu'il fallait qu'il en soit ainsi !

Avant que ne soit présenté chacun des extraits des quatre longs métrages coup de cœur, le public avait droit à une

lecture du petit bout de scénario en question. Érik Canuel, responsable de cette mise en lecture, présentait les didascalies alors que quatre jeunes comédiens, Sylvain Marcel, Jean-Sébastien Poirier, Stéphane Simard et Hélène Bourgeois Leclerc, lisaient les répliques immortalisées par les Jean Lapointe, Jacques Marcotte, Gilbert Sicotte, Marie Tifo, Marc Messier, Danielle Proulx, Marie Brassard, Stéphane Demers... Ainsi, on aura rappelé le rôle essentiel du scénariste. C'est le principal, non ? L'intention était là (mettre en valeur le texte sur la page).

Le Rendez-vous de la SARTEC : une excellente occasion de nous réunir et d'échanger.

— Brèves —

Saviez-vous que...

Plus de films québécois en région

Suite à une rencontre réunissant, à Sainte-Adèle, 250 distributeurs, propriétaires de salles de cinéma du Québec et organismes gouvernementaux, les distributeurs de films et exploitants de salles de cinéma tenteront en 2002 de mieux coordonner leurs activités pour permettre une plus grande diffusion des films québécois à l'extérieur des grands centres.

Un Comité consultatif sur la culture canadienne en ligne

Un Comité consultatif national pour la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale en matière de culture canadienne en ligne a récemment été formé. Présidé par le sénateur Laurier L. La Pierre, le Comité consultatif national apportera une orientation et une expertise à la réflexion stratégique et à l'atteinte des objectifs du Programme de culture canadienne en ligne. Le

Comité relèvera directement de la ministre du Patrimoine canadien Sheila Copps.

Fonds canadien de télévision

Résultats répartis selon les enveloppes linguistiques

Le Fonds canadien de télévision a publié les résultats du dépôt des demandes pour les émissions dramatiques, les émissions pour enfants et les jeunes et les émissions de variétés et des arts de la scène.

Au 13 février 2002, le Fonds canadien de télévision dans le cadre du Programme de droits de diffusion a reçu 233 demandes de financement totalisant 153,9 M\$. L'enveloppe de langue française a reçu pour sa part 98 demandes totalisant 48,2 M\$, alors que l'enveloppe de langue anglaise en a reçues 135 totalisant 105,7 M\$.

Enveloppe de langue française

- dramatiques : 37 demandes reçues, sommes demandées 31,2 M\$, fonds en-

gagés 28,2 M\$, accroissement par rapport à l'année dernière 18 % ;

- émissions pour les enfants et les jeunes :

19 demandes reçues, sommes demandées 9,8 M\$, fonds engagés 7,6 M\$, accroissement par rapport à l'année dernière de 33 % ;

- variétés/arts de la scène :

42 demandes reçues, sommes demandées 7,1 M\$, fonds engagés 5,6 M\$, accroissement par rapport à l'année dernière de -3 %.

Statistiques sur l'industrie du film - 2001

Les statistiques sur l'industrie du film en 2001, produites par l'Observatoire de la culture et des communications en collaboration, entre autres, avec la Direction des politiques de la SODEC, sont disponibles sur le site Internet de l'Observatoire à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Les Cahiers de la SODEC

La SODEC fera paraître sous peu une série de textes notamment des notes, mémoires, rapport, etc. intitulée les Cahiers de la SODEC. Les quatre premiers titres paraîtront sous peu dont *Dix ans d'aide fiscale au cinéma et à la production télévisuelle au Québec*. Les titres de la collection seront aussi disponibles dans le site Internet de la SODEC : www.sodec.gouv.qc.ca

Rencontre-écoles

Nous recevons des demandes de certaines écoles, des collèges entre autres, pour que des auteurs parlent de leur métier de scénariste aux élèves. Ceux et celles qui sont intéressés, à titre gracieux il va s'en dire, prière de nous en informer.

Agenda

FIFI – Festival international du film de l'Internet
du 5 au 7 avril 2002
www.internet-film.org

LE FORUM DOCUMENTAIRE DE TORONTO

1^{er} et 2 mai 2002
Pour information :
Chantal Rousseau, coordonnatrice
tél. : (416) 203-2155, poste 241
télé. : (416) 203-0446
crousseau@hotdocs.ca
www.hotdocs.ca
info@hotdocs.ca

HOT DOCS – 9^e édition du Festival international du documentaire canadien à Toronto
du 26 avril au 5 mai 2002

FESTIVAL DE TÉLÉVISION DE BANFF 2002

du 9 au 14 juin 2002
Pour information :
Heidi Bobiak : (403) 678-9289
www.banff2002.com
bobiak@btvf.com

Festival Présence autochtone – Terres en vue

du 10 au 20 juin 2002
www.nativelynx.qc.ca

En direct sur le Web

5^e FESTIVAL DES SCÉNARISTES DE LA CIOTAT

du 18 au 21 avril 2002
Renseignements :
011.33.1.48.74.36.30
www.laciotat.com/events
Pour vivre le festival au jour le jour : entrevues, faits saillants, actualité, etc. rendez-vous sur le site de *scénario-mag* à :
www.scenario-mag.com

Proje(c)t Y

6^e édition du Festival itinérant des meilleurs courts métrages universitaires québécois.
À surveiller ! Le lancement officiel du site Web qui aura lieu prochainement.
Pour en savoir plus sur l'événement et sa programmation ainsi que les dates de tournées.
www.projet-y.com

Journées du cinéma africain et créole

du 19 au 27 avril 2002
www.vuesdafrique.org

3w... à découvrir

Quelques suggestions de sites où il est question du scénario et de tout ce qui tourne autour de l'écriture.

en français :

www.6nop6.com
www.scenario-mag.com
www.myam.qc.ca
www.scenar.online.fr
www.pitchpoint.org

en anglais :

www.scripts.6nema.com
www.script-o-rama.com
www.simplyscripts.com
www.dailyscript.com

Calendrier

Les Lundis-rencontres de l'INIS

L'INIS, en collaboration avec l'Alliance NumériQc et la Société des Arts technologiques (SAT), propose aux professionnels de l'industrie des nouveaux médias et des communications une série de conférences intitulée *Convergence : nouveau mode de communication ou nouveau modèle économique ?*, qui se tiendra dans les locaux de la SAT, à 18 h.

8 avril : www.radio-canada.ca

Conférencier : Yves Plouffe. Convergence : Silence, on court !, Bande à part, 5 sur 5, des émissions à la télé, à la radio et en ligne. Quels sont les premiers résultats ?

13 mai : www.hexacto.com

Conférencier : Alexandre Taillifer. Nouveaux OS pour portables (téléphone, palm, pocket pc, etc.) et développement de contenu et de jeux. Quelles sont les perspectives ?

20 mai : www.bongolem.com

conférencier : Pierre Mathier Fortin. Arts et multimédia : l'interactivité et l'artiste, quelques exemples de convergence. Enjeux et pistes d'avenir.

27 mai : www.cossette.com

Conférencière : Julie Brault. Les modèles publicitaires : évolution de la convergence et utilisation de l'Internet en publicité et en communication corporative.

Pour plus d'info :

www.inis.qc.ca/lundis.html
ou (514) 285-1848, poste 224
mbousquet@inis.qc.ca /
(514) 815-7291,
magda@sat.qc.ca

17^e Gala des Prix Gémeaux

Mise en candidature
Prix du Multiculturalisme

Date limite :

Mercredi 1^{er} mai 2002, 17 h 00

Vous trouverez les conditions d'admissibilité et les conditions d'inscription ainsi que le formulaire sur le site de l'Académie à : www.academy.ca/gemeaux/inscription_multi.cfm

TÉLÉFILM CANADA Programme d'aide à l'écriture de scénarios

Des changements ont été apportés au *Programme d'aide à l'écriture de scénarios*. Vous pouvez consulter les nouveaux principes directeurs à l'adresse suivante :

www.telefilm.gc.ca/fr/fin/fonds/canada_fonds.htm

PROJETS ACCEPTÉS POUR L'EXERCICE 2001-2002

Étape 1 : du synopsis au scène à scène

- dépôt du 5 novembre 2001

Jean Barbeau, Marcel Beaulieu, Michèle Bisillon et Normand Lester, Stéphane Bourguignon, Roger Cantin, Robert Davidts, Franck Duval, Pierre Gang, Jean-Paul Le Bourhis, Geneviève Lefebvre, Alain J. Marillac, Michel Michaud, Daniel Morin, François Renaud, Patrice Resther.

- dépôt du 14 janvier 2002

Aliassa Babek, Bruno Baillargeon, Pierre Beaudry, Jacques Davidts, Serge Dubé, Martine Fortin et André Pétrowski, Benoit Guichard, Marie-Frédérique Laberge-Milot, Monique H. Messier, Claude Paquette, Gabriel Pelletier, Jacques Savoie.

Étape 2 : du scène à scène à la première version dialoguée

- dépôt du 5 novembre 2001

Le Dernier Voyage

Mario Bolduc

Cinq

Dominique Drouin

Rage blanche

Robert Gauthier

Atacama

Marilù Maillet

La Cité des ombres

Kim Nguyen

- dépôt du 14 janvier 2002

La Calèche rouge

Alain J. Marillac

Destroy cowboy

Robin Aubert

L'Énigme de James Edward Brighton

Denis Langlois

Faux-fuyants

Paul Thinel

Jaco l'oursin

François Aubry

Kim

Christian Lemay

Kronik

Jeanine Gagné

No sitcom – une simple catastrophe

Stéphane Lapointe

Rendez-vous à Nanchang

Nicole Dejordy Lemire

FLMC – Programme d'aide à l'écriture de scénarios

Statistiques – Bureau du Québec

Dépôt du 14 janvier 2002

PROJETS	FRANÇAIS		ANGLAIS		TOTAL
	Admissibles	Acceptés	Admissibles	Acceptés	
2000-2001	59	17	23	6	23
2001-2002	112	51	48	15	66
Total depuis la création du programme	171	68	71	21	89

DATES À RETENIR

TÉLÉFILM

Fonds du long métrage du Canada

- Programme d'aide aux longs métrages indépendant à petit budget

Date de dépôt : 15 avril 2002

- Programme principal, Longs métrages

Dates de dépôt : 29 avril et 16 septembre 2002

Pour information :
Brigitte Dupré : (514) 283-6363
ou 1 800 567-0890
www.telefilm.gc.ca
fr/fin/fonds/canada_fonds.htm

TÉLÉFILM

Fonds des nouveaux médias du Canada

- Aide aux produits, à la distribution et au développement sectoriel

Dates limites : 29 avril, 3 septembre* et 16 décembre* 2002
(* Sujet à changement)

Pour information :
Bruno Légaré : 514 283-6363
ou legareb@telefilm.gc.ca
www.telefilm.gc.ca
fr/fin/multi/multi.htm

SODEC

Programme d'aide à la production 2002-2003

- Coproductions minoritaires

Dépôt : du 1^{er} avril au 15 septembre

- Longs métrages fiction – secteur indépendant (volet 1.2)

Dépôt : 15 avril, 15 juin, 15 septembre, 15 février

- Longs métrages fiction – secteur privé (volet 1.1)

Dépôt : 26 avril

- Courts métrages fiction (volet 2)

Dépôt : 15 avril – 15 septembre

- Œuvres uniques de fiction destinées à la télévision (volet 3)
- Documentaires œuvres uniques (volet 4)

Dépôt : 4 octobre

- Miniséries et séries documentaires (volet 4)

Dépôt : 15 mai

JEUNES CRÉATEURS

Dépôt : 1^{er} juin et 1^{er} octobre 2002, et 1^{er} mars 2003

Information : (514) 841-2200
ou 1 800 363 0401
télécopieur : (514) 864-3949
www.sodec.gouv.qc.ca

FONDS COGECO

- Programme pour la production de développement d'émissions

Dates limites : 1^{er} avril, 15 juillet et 15 octobre 2002

- Programme de longs métrages

Date limite : 1^{er} juillet 2002

Pour information : (514) 737-9969
télécopieur : (514) 737-9908
www.ipf.ca / fipinfo@ifp.ca

FONDS INDÉPENDANT DE PRODUCTION

- Programme pour la production de séries et subventions aux entreprises et aux associations œuvrant dans le domaine de la télévision

Dates limites : 15 avril et 1^{er} octobre

Pour information : (514) 737-9969
télécopieur : (514) 737-9908
www.ipf.ca / fipinfo@ifp.ca

FONDS BELL

- Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias

Dates limites : 1^{er} mai et 1^{er} octobre

Pour information : (514) 737-1337
télécopieur : (514) 737-9908
www.bell.ca/fonds / fondsbell@ifp.ca

FONDS CANADIEN DU FILM ET DE LA VIDÉO INDÉPENDANTS

- Projets de films, vidéos et produits numériques interactifs

Date limite : 18 juillet 2002
programmes d'aide au développement et d'aide à la production
Information : 1 888 386-5555
télécopieur : 1 (613) 729-4610
www.cifvf.ca / info@cifvf.ca

NOUVEAUX MEMBRES

Depuis notre dernier numéro (décembre 2001), nous comptons les nouveaux membres suivants :

Vincent Audet-Nadeau
Jacques Beaudry
France Beaulé
Réal Béland
Alain Belhumeur
Mario Boivin
Guy-Luc Bouchard
Anne-Josée Boudreault
Rodolphe Caron

Mario Chabot
Anne-Marie Charette
Réjean Chayer
Patricia Chica
Éric Cimon
Luc Côté
Manon Cousin
Marie-Ginette Dagenais
Claude Desrosiers
Pierre Falardeau
Denis Filion
Jean Fontaine
Pierre Fournier
Charles Gaudreau

Réal Godbout
Roger Harvey
Maryse Joncas
Christiane Labelle
Louise Latraverse
Paul Latreille
Éric Lefebvre
André Lemelin
Éric Lemieux
Marc Lemieux
Gilbert Lepage
Agnès Leprince
Brigitte Lépérance
Jean-Sébastien Lord

Roger Lord
Claude Lortie
Jean-Pierre Maher
Francis Monty
Claudine Paquette
Laurent Paquin
Martin Petit
Sébastien Rose
Stéphane E. Roy
Sylvain Roy
Jean Royer
Pierre Samson
Stéphane St-Denis
Lucie Veillet

Tenez-nous au courant !

Les informations contenues dans notre site sont accessibles, entre autres, à l'ensemble des producteurs et ce faisant, de plus en plus de gens consultent notre site Internet. Il est donc important que les renseignements qui vous concernent soient à jour. Seules les données que vous nous avez fournies y figurent. Nous n'avons malheureusement pas les ressources ou le personnel nécessaires pour compléter l'information manquante. Le répertoire des membres disponible sur Internet est avant tout un outil de promotion. Ainsi, nous effectuons des mises à jour régulières.

Si vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger vous pouvez le faire, en tout temps, en DÉTACHANT et en COMPLÉTANT LA FICHE de renseignements AU VERSO que vous pourrez reproduire autant de fois qu'il vous sera nécessaire. Mais avant de nous la retourner, nous vous demandons de vérifier votre inscription dans le site à l'adresse suivante :

www.sartec.qc.ca.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Nicole Claveau au (514) 526-9196 ou à : information@sartec.qc.ca

Instructions relatives à la fiche de renseignements

Coordonnées

Vérifier et compléter vos coordonnées (s'il y a lieu).

Catégories

Cocher les catégories dans lesquelles vos œuvres ont été produites seulement.

Titres

Seuls les titres D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES PRODUITES doivent être inclus.

* * *

Titre

Indiquer le titre de l'émission, du film ou téléfilm. Pour certaines séries, il peut être utile d'inscrire également le titre de l'épisode, mais assurez-vous de ne pas omettre le titre de la série.

Catégorie

À des fins d'uniformisation, référez-vous à la liste des catégories lorsque vous classez un titre.

Durée

Pour les séries télé, indiquez simplement s'il s'agit d'œuvres de 15, 30 ou 60 minutes. Pour les longs métrages, les textes à la minute-près, les œuvres uniques ou vidéo d'art, vidéo clip, etc. vous pouvez indiquer la durée précise.

Fonction

N'inscrivez généralement que les fonctions couvertes par la SARTEC : auteur, conseiller à la scénarisation, collaboration au scénario, etc., à moins que pour une même œuvre, vous ayez cumulé à la fois la fonction de scénariste et une autre fonction comme réalisateur, par exemple.

Nombre d'épisodes

Cette section ne concerne que les œuvres de série.

Année

Inscrire généralement l'année de la première diffusion. Si vous avez œuvré à une série pendant plusieurs années, prière de le mentionner.

État des négociations

SRC

Les comités de négociations ne se sont pas rencontrés depuis la mi-décembre, mais des échanges informels ont toujours lieu. Plusieurs clauses normatives sont réglées et les discussions qui portent actuellement sur la vente des émissions à des canaux spécialisés (incluant ARTV) devraient par la suite traiter des tarifs. Après plus de deux ans de négociations, le comité SARTEC considère qu'il est plus que temps que les pourparlers débouchent sur des résultats concrets.

TV5

Compte tenu de la situation actuelle de TV5 et du fait que l'entente venait à peine d'être ratifiée, nous avons accepté de reconduire, pour une période d'un an et aux mêmes conditions, l'entente échue au 31 décembre 2001.

TFO

Une rencontre a eu lieu à Toronto le 13 février dernier avec les représentants de TFO pour discuter d'un projet de convention basé, en bonne partie, sur notre contre-proposition de juillet dernier (lettre d'entente s'appuyant sur les conventions de TFO avec la Writers Guild of Canada et l'Union des artistes, incluant une majoration des tarifs et l'ajout de clauses distinctes pour la distribution d'émissions dans le marché francophone, etc.). TFO nous a remis une proposition globale de règlement sur laquelle nous devons réagir lors de notre prochaine rencontre prévue le 28 mars prochain.

APFTQ-CINÉMA

L'entente collective en cinéma avec l'APFTQ vient à échéance le 31 juillet prochain. Cette entente qui avait pris près de sept ans à négocier était la première à intervenir avec l'APFTQ pour ce secteur. Nous préparons actuellement sa renégociation et nous aimerions avoir les commentaires et suggestions de tous ceux et celles qui au cours des trois dernières années ont signé un ou des contrats en vertu de cette entente. Si vous avez identifié certains problèmes ou irritants ou souhaitez simplement nous faire part de précisions, de clarifications ou de dispositions additionnelles souhaitables prière de communiquer avec Valérie Dandurand par courrier, télécopie (514-526-4124), téléphone (514-526-9196) ou courriel : vdandurand@sartec.qc.ca.

Incrustations publicitaires

L'Assemblée générale de novembre dernier avait demandé que la SARTEC, de concert avec les autres associations du milieu, œuvre à éradiquer la présence de bandeaux publicitaires à l'intérieur même des émissions. Rappelons que, depuis plus d'un an, nous avons écrit à plusieurs annonceurs pour dénoncer cette pratique (cela donnait généralement des résultats, mais de façon temporaire puisque dès qu'un annonceur renonçait, un autre prenait sa place), que nous avons de plus dénoncé lors de notre comparution devant le CRTC lors de l'acquisition de TVA par Québecor Média.

Bref, conformément au vœu de l'assemblée, nous avons approché l'Union des artistes, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) et l'Association des producteurs de film et de télévision du Québec (APFTQ) pour faire une campagne publique et conjointe contre ces débordements publicitaires qui brisent le rythme des émissions, sollicitent indûment l'attention du public et menacent l'intégrité des œuvres en les associant directement à un produit. L'UDA et l'ARRQ ont accepté d'emblée.

Tout était en place pour une campagne au printemps, alors qu'en pleine période des sondages, les annonces sont particulièrement nombreuses, inventives et intrusives. Mais, il semble que les diffuseurs ont depuis renoncé à utiliser les bandeaux publicitaires sur les dramatiques, fictions ou documentaires. Est-ce que nos interventions précédentes ont porté fruit ? Est-ce que les annonceurs qui n'ont pas apprécié nos interventions se sont plaints auprès des diffuseurs ? Quoi qu'il en soit, nous n'avons rien noté ce printemps et ce n'est pas faute d'avoir cherché. Par exemple, plusieurs de ces insertions se faisaient dans le cadre de concours destinés au grand public, rien de tel dans les concours de ce printemps qui sont confinés aux pauses publicitaires.

Nous continuons notre veille et surveillons toujours attentivement les différentes émissions où cette pratique avait cours, mais ce dossier est en attente.

AVEC QUI SIGNER UN CONTRAT SARTEC ?

Les auteurs doivent signer des contrats sous juridiction SARTEC avec nombre de producteurs privés ou publics. Voici une liste à jour des producteurs couverts par une entente SARTEC.

Les producteurs publics et les producteurs liés à un diffuseur

Ces producteurs sont signataires d'ententes collectives distinctes avec la SARTEC.

Radio-Canada
Télé-Québec
Groupe TVA inc. (JPL et JPL II)
Office national du film
Productions Carrefour inc.

Les producteurs indépendants

Deux ententes collectives sont en vigueur entre la SARTEC et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) : l'une en télévision, l'autre en cinéma. Les producteurs indépendants se répartissent en trois catégories.

Les producteurs membres de l'APFTQ

Toute filiale détenue à 100 % des actions votantes du capital-action par une entité corporative qui est membre régulier ou membre stagiaire de l'APFTQ est automatiquement considérée membre de l'APFTQ aux fins de l'application des ententes collectives signées par l'APFTQ. Ces producteurs sont couverts par les ententes collectives en télévision et en cinéma.

Les producteurs ex-membres de l'APFTQ

En vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste*, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ lors de la signature d'une entente collective y demeurent assujettis même s'ils ont quitté les rangs de cette association. En télévision, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ en mars 2001 sont donc encore concernés par l'entente collective. En cinéma, les producteurs, membres de l'APFTQ en juillet 1999 sont liés, même s'ils quittent l'APFTQ par la suite.

Mais quelle que soit la situation de votre producteur, particulièrement s'il n'est pas couvert par une entente collective, n'hésitez pas à appeler la SARTEC avant d'apposer votre signature au bas d'un contrat.

<p>Producteurs de l'APFTQ</p> <p>3875881 CANADA INC. A. GELBART QUÉBEC INC. ACPAV AETIOS PRODUCTIONS INC. AL DENTE (LES PRODUCTIONS) AMÉRIMAGE -SPECTRA ARICO FILM COMMUNICATION ARTS ET IMAGES PRODUCTIONS INC. AVANTI CINÉ-VIDÉO AZINAMÉ INTERNATIONAL INC. BALIVERNA FILMS INC. BBR INC. (PRODUCTIONS) (Équipe Spectra) BLOOM FILMS 1998 INC. CHARIOT COMMUNICATIONS INC. CHASSE GALERIE (LES PRODUCTIONS) CHRISTAL FILMS PRODUCTIONS INC. CINAR (CORPORATION) CINÉ-GROUPE J.P. INC. CINÉLANDE INC. CINÉMAGINAIRE INC. CINÉPIX INC. (FILMS) CINÉQUA NON FILMS CINÉVENT INC. CINÉVIDÉO INC. CIRRUS COMMUNICATIONS CITÉ-AMÉRIQUE COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX PLUS DDI TÉLÉVISION INC. ECP INC (Entreprises de création Panacom) EGM LTÉE (LES PRODUCTIONS) ÉRÉZI (PRODUCTIONS) EURÉKA! PRODUCTIONS INC. FABRIQUE D'IMAGES LTÉE (La)</p>	<p>FÊTE INC. (LES PRODUCTIONS LA) FILMS DE L'ISLE INC. GALAFILM INC (LES PRODUCTIONS) GO FILMS GRAND NORD QUÉBEC INC (PRODUCTIONS) GROUPE FAIR PLAY INC. GUY CLOUTIER COMMUNICATIONS INC. ICOTOP INC. (GROUPE) IDÉACOM INTERNATIONAL IMPEX (LES PRODUCTIONS) INFORM-ACTION FILMS INC. J. BÉLIVEAU PRODUCTIONS INC. JET FILMS INC. KISSFILMS LÉA PASCAL INC. (PRODUCTIONS) LOCOMOTION INC. (GROUPE) LYLA FILMS MACUMBA INTERNATIONAL INC. MAG 2 (LES PRODUCTIONS) MATCH TV INC. MAX FILMS INC. MÉGAFUN INC. (LES PRODUCTIONS) MELENNY PRODUCTIONS MICHEL GAUTHIER PRODUCTIONS MIMI FERNAND PRÉSENTENT INC. MUSE ENTERTAINMENT ENTERPRISES NANOUC FILMS LTÉE NÉO FILMS INC. NOIR SUR BLANC LTÉE (LES PRODUCTIONS) NOVA MÉDIA INC. (PRODUCTIONS) OBJECTIF INTERNATIONAL INC. ORBI-XXI PRODUCTIONS INC. OSTAR (LES PRODUCTIONS) PARK EX INC. (PRODUCTIONS) PASCAL BLAIS (LES PRODUCTIONS)</p>	<p>PAT TÉLÉPRODUCTIONS PIXCOM INC. (PRODUCTIONS) POINT DE MIRE INC. (LES PRODUCTIONS) PRAM INTERNATIONAL INC. (PRODUCTIONS) PRISE XIII (PRODUCTIONS) PRODUCTIONS 10^e AVENUE INC. PRODUCTIONS GLG MÉDIA (LES) PRODUCTIONS J INC. PUNCH INTERNATIONAL INC. ROCH BRUNETTE (PRODUCTIONS) ROGER HÉROUX (LES PRODUCTIONS) ROSE FILMS ROZON (Les Films) SAGITTAIRE INC (LE GROUPE) SCÉNO VISION SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRODUCTION INC. SOGESTALT 2001 INC. SOGESTALT INC. (LES PRODUCTIONS) SOVIMAGE INC. (LES PRODUCTIONS) SPHÈRE MÉDIA PLUS INC. S.W.A.T. FILMS SYNERCOM TÉLÉPRODUCTIONS INC. TÉLÉ-ACTION TÉLÉFICTION INC. TÉLÉMISSION INFORMATION INC. TÉLÉ-VISION INC. THALIE INC. (LES PRODUCTIONS) TOTALE FICTION INC. (PRODUCTIONS) TOUT ÉCRAN INC. TRANSFILM TRINÔME-INTER INC. UBERDO PRODUCTIONS VÉLOCITÉ INTERNATIONAL INC. VENDÔME TÉLÉVISION INC. VENT D'EST INC. (LES PRODUCTIONS)</p>	<p>VERSEAU INTERNATIONAL INC. VIC PELLETIER (LES PRODUCTIONS) VIDÉOFILMS LTÉE (LES PRODUCTIONS) VIRAGE (PRODUCTIONS) VISION 4 (LES FILMS) VIVAVISION VOODOO MÉDIA ARTS (1998) INC. ZÉRO INC. (LES PRODUCTIONS) ZONE 3 INC. ZULÙ FILMS INC.</p> <p>Ex-membres de l'APFTQ ententes cinéma et télévision</p> <p>ALIST PRODUCTIONS ASKA FILM PRODUCTIONS ARDGLASSON INC (LES PRODUCTIONS) BALZAC FILMS INC. BLACKWATCH PRODUCTIONS INC. BEHAVIOUR PRODUCTIONS CINÉ-GESTION CINÉQUEST FILMS (SLO) INC. ÉMERGENCE INTERNATIONALE FIGARO (FILMS) FILMLINE INTERNATIONAL INC. GALAFILM INC. (LES PRODUCTIONS) KAOMAX (COMMUNICATIONS) KINGBOROUGH GREENLIGHT PICTURES LUX FILMS POLY-PRODUCTIONS LTÉE PRODUCTIONS LGRL QUAI 32 (PRODUCTIONS) REGARD INC. (LES PRODUCTIONS DU) TELESCENE FILM GROUP INC. YUL FILMS INC.</p>
--	---	---	---